



MAIRIE  
DE  
**VILLEDIEU**  
84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU JEUDI 14 JANVIER 2010**

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Pierre Arnaud, premier adjoint ; Nadine Bernard ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ; Jean Marie Dusuzeau ; Roland Fontana ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ; Jean-Laurent Macabet ; Aurélie Monteil ; Guillaume Portugues ; Majo Raffin, quatrième adjointe ; Olivier Sac.

Étaient excusés : Armelle Dénéreaz ; Caroline Lefèvre ayant donné procuration à Yves Tardieu ; Valéry Barbato.

Sandrine Blanc est nommée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 40.

**I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2009**

**II. CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT**

**III. BILAN DES INVESTISSEMENTS 2009 ET PRÉVISIONS 2010**

**IV. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008 DE LA COPAVO**

**V. DEVIS POUR L'ÉLECTRIFICATION DE L'HORLOGE**

**VI. DÉCISIONS BUDGÉTAIRES MODIFICATIVES COMMUNE ET ASSAINISSEMENT**

**VII. QUESTIONS DIVERSES**

- 1 - Une Villadéenne en situation de détresse
- 2 - Financement du voyage scolaire
- 3 - Problème d'égouts
- 4 - Levées du droit de préemption urbain
- 5 - Bilan de l'utilisation de la salle polyvalente pour 2009
- 6 - Demande du Père Michel Berger
- 7 - Problème d'éclairage public
- 8 - Épisode neigeux
- 9 - Agenda

**I - APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2009**

Le maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2009. Le conseil municipal en approuve les termes à l'unanimité.

**II - CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT**

Ce point à l'ordre du jour est reporté pour une prochaine réunion du conseil municipal n'ayant pas tous les éléments pour décider.

**III - BILAN DES INVESTISSEMENTS 2009 ET PRÉVISIONS 2010**

Présentation du tableau des investissements réalisés 2009. (En vert : les subventions obtenues)

<b>REALISE 2009</b>		montant TTC	montant HT	FCTVA (n+2)	Contract° C. Général	Autres C. Général	F.S.L Région	P.A.S Région	Autres Région	D.G.E	Autres	Auto Financ.
				0,154								
127	éclairage public	927	745	143								784
129	matériel informatique mairie	91	73	14								77
131	salle polyvalente	17 565	14 122	2 705	6 355				4 943			3 562
134	panneaux de signalisation	162	130	25								137
136	maison de disparu											0
137	aire de loisirs											0
141	équipement groupe scolaire	8 716	7 007	1 342								7 373
144	voirie	96 841	77 860	14 914		30 489				20 226		31 212
146	parking municipal 2 <sup>ème</sup> tranche	55 549	44 661	8 555			15 000			13 048		18 946
147	toiture de l'église											0
148	aménagement empl. poubelles											0
150	bibliothèque	4 851	3 900	747								4 104
152	maison Pythoud											0
153	travaux électricité école	21 229	17 068	3 269		8 534						9 426
154	cimetière											0
155	étude d'urbanisme	51 470	41 382	7 926				32 848				10 696
156	sources	5 968	4 798	919								5 049
157	bornes incendie	4 256	3 422	655								3 600
158	achat parcelle cimetière	602	484	93								509
159	défibriateur	3 278	2 636	505							1 200	1 573
	<b>TOTAL</b>	<b>271 504</b>	<b>218 289</b>	<b>41 812</b>	<b>6 355</b>	<b>39 023</b>	<b>15 000</b>	<b>32 848</b>	<b>4 943</b>	<b>33 274</b>	<b>1 200</b>	<b>97 050</b>

Le FCTVA est le remboursement par l'État de la TVA (au taux de 15,4 % et pas 19,6 %) payée sur les opérations d'investissement, il est perçu par la commune deux ans après les investissements. La possibilité est offerte aux communes de le percevoir au bout d'un an mais cela nécessite que les investissements d'équipement augmentent. Cette situation est impossible aux vues de la trésorerie de la commune et des gros investissements faits par le passé (salle polyvalente, station d'épuration, etc.).

Pour 2010, les nouvelles opérations à créer sont : la chaudière de l'école, la révision du PLU, la restauration de l'horloge, la création d'une régie pour l'achat des matériaux nécessaires aux chantiers d'insertion.

Les opérations 2009 maintenues en 2010 sont : l'éclairage public, le matériel informatique mairie, la salle polyvalente, les panneaux de signalisation, l'aire de loisirs, la voirie, le parking municipal, l'aménagement d'emplacement poubelles, la maison Pythoud, le cimetière, l'étude d'urbanisme, les sources et les bornes à incendie.

Il faut prévoir les échéances d'emprunt et dont une importante en 2011 (240 500 €).

L'amortissement du budget assainissement, lorsque les subventions seront toutes soldées, permettra de basculer l'excédent d'investissement en fonctionnement, ensuite de passer l'excédent de fonctionnement du budget assainissement en fonctionnement du budget de la commune qui permettra ensuite d'alimenter les opérations d'investissement de la commune.

#### **IV – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2008 DE LA COPAVO**

Les statuts de la Copavo font obligation aux communes de présenter son rapport d'activités en conseil municipal. Chaque conseiller reçoit un exemplaire de ce rapport et pourra faire ses remarques lors du prochain conseil municipal.

## **V – DEVIS POUR L'ÉLECTRIFICATION DE L'HORLOGE**

L'horloge du beffroi est arrêtée depuis longtemps, une pièce a été fabriquée pour la remettre en marche. Maxime Roux a expliqué à Gilles Eysseric le fonctionnement et les prescriptions d'usage mais le suivi n'étant pas fait assidûment, l'horloge ne fonctionne plus. Le bricolage a bien servi jusqu'à présent mais ce n'est plus gérable de cette façon.

La commune a été démarchée par la société Poitevin, qui a électrifié l'horloge de Buisson. Pierre Arnaud a rencontré à plusieurs reprises le représentant de cette société afin de remettre en marche l'horloge. Le mécanisme est très ancien et abîmé. Cette société a établi un devis pour l'électrification des sonneries de la cloche qui s'élève à 3 204,84 € TTC. La réparation consiste à enlever le mécanisme ancien pour y mettre une horloge électronique branchée sur l'horloge satellite, il n'y a donc pas de variation. Le son restera le même puisque la cloche ne change pas. Il existe beaucoup de programmation possible pour les sonneries et en cas de coupure d'électricité, l'horloge se remet à l'heure automatiquement.

Cependant, deux problèmes subsistent :

- Il est impossible de monter à la cloche car une dalle a été faite, il faudrait créer une ligne de vie (comprise dans le devis) pour vérifier la cloche, les supports et l'état général. Si la commune trouve une nacelle, le devis baisse de 300 €.
- Il faut de l'électricité permanente au clocher.

Pierre Arnaud a contacté Joël Arnaud, contremaître, et Thierry Plantevin, directeur des services techniques de la Copavo, pour que la nacelle soit mise à disposition de la commune pendant une journée, ils sont d'accord. Il doit rencontrer Joël Arnaud, contremaître de la Copavo, mardi 19 janvier pour faire le tour du village et détecter toutes les pannes d'éclairage public. Il y a beaucoup de problèmes, notamment autour de l'église.

Jean Marie Dusuzeau expose qu'il s'agit d'un problème de remontage et qu'en remplaçant le contrepoids par un moteur électrique l'horloge pourrait fonctionner sans électronique. Le coût pourrait être ainsi diminué. Il suggère également de contacter un autre horloger pour avoir un second avis sur la restauration du mécanisme actuel. Il pose la question à l'assemblée de savoir si l'on fait entrer la modernité là où elle n'est pas forcément nécessaire et que le maintien de ce patrimoine peut être un objectif en soi. Le coût de l'opération ne peut être le seul critère.

Le maire demande donc au conseil municipal d'étudier les deux solutions possibles : le devis de la société Poitevin pour un montant de 3 204,84 € TTC ou la solution plus rustique pour un prix encore inconnu. La décision est reportée au mois d'avril.

## **VI – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES MODIFICATIVES COMMUNE ET ASSAINISSEMENT**

Afin de clôturer les exercices comptables 2009 pour le budget de la commune et de l'assainissement, quelques ajustements sont nécessaires.

<b>Chapitre</b>	<b>Compte</b>	<b>Opération</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
65	6554	/	Contribution organismes de groupement	+ 24,00
012	6218	/	Autres personnels extérieurs	- 24,00

Commune – Compte dépenses

Chapitre	Compte	Opération	Libellé	Montant
66	66111	/	Intérêts d'emprunts	+ 997,00
011	6152	/	Entretien et réparation	- 997,00

#### Assainissement – Compte dépenses

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les décisions budgétaires modificatives ainsi présentées.

### **VII – QUESTIONS DIVERSES**

#### 1 – Une Villadéenne en situation de détresse

Cette personne est sous tutelle de l'Association Maevat qui a été désignée par le juge. Depuis quelque temps elle ne sort plus de chez elle et vit dans des conditions très pénibles. Elle ne se nourrit plus et a fait un malaise. Elle n'avait plus d'eau car le robinet était cassé, Christian Noué le lui a réparé. Depuis, le maire, Huguette Louis, Nicole Favergeon et d'autres personnes lui viennent en aide en lui apportant à manger, en installant un chauffage, en lui faisant un peu de ménage, etc. Elle a repris des forces mais nécessite tout de même d'être entourée. Le maire a essayé de lui faire livrer des repas à domicile, la « Marmite Vaisonnaise » et la mairie de Vaison-la-Romaine ne veulent pas, la « Sereno » veut bien les préparer mais ne les livre pas et l'ESAT de Roaix doit donner une réponse.

L'association Maevat a été contactée pour que la tutrice soit informée de la situation mais cette dernière est absente jusqu'à la fin du mois. Dès qu'elle sera disponible, il serait bien de la rencontrer afin de lui expliquer que cette situation est inacceptable, de trouver une solution pour le portage des repas à domicile et éventuellement une aide ménagère.

#### 2 – Financement du voyage scolaire

Ghislaine Beloeil a déposé en mairie son projet de classe découverte à Luz la Croix Haute, du 20 au 23 avril 2010, pour sa classe de CP – CE1 – CE2 qui compte 30 élèves. Ce voyage coûte 4 277 €, soit 213 € par enfant financé par la coopérative scolaire (50 € par enfant), l'amicale laïque (48,88 € par enfant), les familles (50 € par enfant) et les mairies de Villedieu et Buisson (50 € par enfant). À cela s'ajoute un financement exceptionnel du conseil général pour le transport de 300 €. Elle sollicite donc la mairie pour une participation financière exceptionnelle de 700 € (14 enfants).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'accorder la participation financière au voyage scolaire de Ghislaine Beloeil.

#### 3 – Problème d'égouts

Une demande a été faite à la commune pour autoriser un particulier à utiliser la voie publique pour un écoulement d'égout. Renseignements pris une canalisation existe et peut supporter les évacuations mais elle est chez un particulier et fait l'objet d'un litige. Affaire à suivre.

#### 4 – Levées du droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil municipal que le droit de préemption urbain a été levé sur les

biens suivants :

- Maison de M. et Mme de Walque, Saint-Claude.
- Maison de Mme de Falque, Rue des Garcins.

#### 5 – Bilan de l'utilisation de la salle polyvalente pour 2009

La salle a été utilisée 31 fois en 2009, dont 10 fois par des particuliers, 11 fois par les associations villadéennes et 10 fois pour diverses manifestations (vœux du maire et de la Copavo, course de vélo, assemblée générale, soirée salsa et cabaret, etc.)

Le total des recettes s'élève à 10 391 € pour 2009, soit 4 200 € de loyer pour le local commercial et 6 191 € de location de la salle elle-même.

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 18 603 €, elles comprennent l'entretien, l'électricité, l'eau, le téléphone, l'ascenseur, la télésurveillance, le ménage, le gestionnaire et les intérêts d'emprunts. Il y a en plus le remboursement du capital.

#### 6 – Demande du Père Michel Berger

Le Père Michel Berger, du diocèse d'Avignon, a fait parvenir en mairie une demande de bivouac pour 200 personnes pour la nuit du 24 au 25 août 2010 avec mise à dispositions de sanitaires, électricité et solution de replis en cas de mauvais temps à l'occasion du Pélé VTT 84.

Après discussion le conseil municipal conclut que la commune ne dispose ni de la place ni de locaux adaptés pour pouvoir répondre favorablement à cette demande.

#### 7 – Problème d'éclairage public

L'entreprise ETDE est venue réparer la panne rue de l'Église de façon provisoire car le problème se situe sur un câble enterré nécessitant des travaux plus importants. Un devis va être fait.

#### 8 – Épisode neigeux

Les importantes chutes de neige de la nuit du 7 au 8 janvier ont confronté chaque Villadéen à une situation difficile et inhabituelle. Le maire remercie les élus, conjoints d'élus et autres personnes ayant déneigé les chemins. Les difficultés se sont accumulées car les chemins sont pentus, difficiles d'accès.

Il a fallu porter assistance aux personnes en difficultés telles que M. et Mme Astruc, deux personnes très dépendantes, aucune infirmière ni aide soignante ne pouvait accéder à leur domicile. Le maire et le premier adjoint ont passé beaucoup de temps et d'énergie à gérer la situation et remercient tous ceux qui leur apporté une aide précieuse : Ghislaine Boustie, Annette Gros, Laurent Klein, Jacques Bellier.

Selon le maire il reste à déneiger le parking de la maison Garcia car les gens ne peuvent pas se garer, de ce fait les voitures sont stationnées dans le village et les bus ne peuvent plus circuler.

Un bilan du travail fait à cette occasion a été commencé pour voir les points à améliorer concernant le déneigement mais aussi la gestion de l'information par exemple.

## 9 – Agenda

Le maire rappelle que les commissions municipales ne se sont plus réunies depuis quelque temps, il serait bien de prévoir quelques dates. Le maire demande à chaque président de commission d'y réfléchir et de communiquer au secrétariat les dates et ordres du jour de chaque réunion.

Samedi 23 janvier : réunion du bureau du comité des fêtes

Fin janvier : réunion avec les associations pour fixer le calendrier des manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 23 février à 20 heures 30.